

66 N° 7 1939

Le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ
d'après l'épître aux Hébreux (I) (suite)

Joseph BONSIRVEN

p. 769 - 786

<https://www.nrt.be/it/articoli/le-sacerdoce-et-le-sacrifice-de-jesus-christ-d-apres-l-epitre-aux-hebreux-i-suite-3658>

LE SACERDOCE ET LE SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST D'APRÈS L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

(Suite)

3^e Office sacerdotal de Jésus-Christ.

Le trait qui définit le sacerdoce de Jésus et qui lui donne valeur, c'est qu'il est céleste : « s'il était sur terre il ne serait même pas prêtre » (VIII, 4). Cette affirmation surprend, et d'autant plus qu'elle est avancée au milieu d'un long développement sur l'effusion du sang du Christ localisée sur cette terre. Pour comprendre il faut bien saisir la dialectique typologique de l'épître. L'action sacrée de Jésus est référée à la liturgie du jour de l'Expiation (*Lévitique*, XVI) ; de celle-ci sont laissés de côté les purifications du grand-prêtre, les immolations du taureau et du bouc, l'envoi au désert du bouc émissaire, les encensements, pour ne retenir que deux rites : l'entrée au Saint des Saints et l'effusion du sang qui l'accompagnait ; et il n'est rien dit des aspersions de sang que le prêtre accomplissait dans le Sanctuaire impénétrable.

Simplification instructive. Jésus, souverain-prêtre véritable, entre aussi dans un sanctuaire, le sanctuaire du ciel (IX, 24, 4) ; son sacrifice a pour fin la dédicace de ce sanctuaire (IX, 23) ; par là il devient ministre (liturge) de cette tente véritable, édifée par le Seigneur » (VIII, 2). Or c'est le temple qui spécifie le sacerdoce : Jésus, prêtre du temple céleste, est donc prêtre céleste. Cependant la corrélation n'est pas moins fortement marquée entre sa liturgie céleste et l'effusion de son sang ; il n'est jamais dit qu'il introduit son sang au ciel, à l'image du grand-prêtre juif, qui portait et aspergeait dans le Saint des Saints le

sang du taureau puis le sang du bouc immolés ; mais il est précisé qu'il entre par son sang, par son sacrifice (IX, 12, 23-28 ; X, 19 ; XII, 24 ; XIII, 12, 20 ; X, 12) ; et le rapport est marqué entre la purification des péchés produite par son sang et sa session à la droite de Dieu (I, 3 ; II, 9, 10 ; IX, 25).

Le sacerdoce de Jésus-Christ est donc essentiellement céleste, mais, par son sacrifice, qui en est une partie intégrale, il est également terrestre : terrestre dans sa partie méritoire, douloureuse et inchoative ; céleste dans sa partie glorieuse, éternelle, souverainement efficace et salvifique. Il se montre là le médiateur unique et véritable, qui joint en sa personne le ciel et la terre.

A cette doctrine, complexe et nuancée, s'oppose l'hérésie des Sociniens. Interprétant étroitement certains textes de notre épître (V, 5, 6 et IX), ils prétendaient que le Christ n'est devenu souverain-prêtre qu'à la résurrection et qu'il n'a offert de sacrifice qu'une fois entré au ciel. C'était nier que la mort sur la Croix fût un vrai sacrifice, réduire de nouveau à néant la Croix du Christ (*Gal.* V, 11). Aussi bien Paul IV, dans la condamnation de ces hérétiques (7 août 1555), flétrissait-il en particulier leur négation de la valeur rédemptrice et propitiatoire de la mort cruelle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

A. Le sacrifice rédempteur.

La fonction principale du prêtre consiste à offrir des sacrifices (V, 1 ; VIII, 3) : le Christ souverain-prêtre devait donc offrir aussi son sacrifice (VIII, 3). Ce sacrifice est présenté à la fois comme l'effusion de son sang (IX, 12, 14, 22, 23 ; X, 19 ; XII, 24 ; XIII, 12, 20), comme sa mort (IX, 15), son immolation (IX, 23, 26 ; X, 12), son oblation (VII, 27 ; VIII, 3 ; IX, 14, 25, 28 ; X, 10, 12, 14). Nous trouvons donc nettement affirmé le dogme catholique : le Christ a offert dans sa passion un vrai sacrifice ⁽¹⁾. Questions plus difficiles : qu'est-ce qui confère à ce sacrifice sa valeur rédemptrice ? quels sont ses effets immédiats ?

(1) Défini aux conciles d'Ephèse et de Trente (Denzinger, § 122, 938, 950, 951). S. Thomas, *Somme théologique*, III, Q. 48, art. 3. P. Galtier, *op. laud.*, p. 425-430. Petau, *De Incarn.* XII, ch. 12, 11, § 8, sq. Thomassin, *De Incarn.* X, ch. 10.

a. Mérites rédempteurs dans la mort de Jésus.

Divers éléments sont mis en relief. Ne nous arrêtons pas à l'effusion du sang ni à la mort : elles ne peuvent avoir valeur si elles ne sont pas l'expression d'une attitude vraiment religieuse : elles ne sont, suivant la définition de saint Augustin ⁽²⁾, que le matériel, l'extérieur, le « signe visible du sacrifice invisible », qui, lui-même, et lui seul, est un geste humain et moral. Ce caractère se retrouve dans la Passion du Christ ; plusieurs fois il est rappelé qu'il s'est offert lui-même (VII, 27 ; IX, 14 ; XII, 2) ⁽³⁾. Note adventice, mais importante, cette victime volontaire est sainte infiniment (IX, 14 ; VII, 26-28).

Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, s'offre lui-même. Ce n'est pas seulement une oblation rituelle, qui pourrait être vide d'amour et même de tout hommage volontaire. C'est fondamentalement un acte d'obéissance à Dieu. Cette racine, qui supporte tout le sacrifice rédempteur, n'est révélée qu'à la fin du long développement sur les rites de l'Expiation et sur l'effusion du sang, comme pour mettre en plus haut relief le signe, avant de dévoiler ce qu'il représente. Il est constant que le « sang des taureaux et des boucs est impuissant à enlever les péchés » (X, 4). C'est pour cela que le Fils de Dieu vient dans ce monde : afin de substituer aux holocaustes, oblations et sacrifices, dans lesquels Dieu ne se complait pas, son entière soumission à la volonté divine (X, 5-10). Cette intervention du Verbe incarné met fin à la liturgie sanglante du temple ; elle contient aussi

(2) *Civit. Dei*, X, 6, P. L. 41, c. 282. Cfr S. Thomas, *Som. théol.* III, q. 82, art. 4.

(3) Nombre de théologiens mettent l'essentiel du sacrifice dans l'oblation, le don d'une victime : M. Lepin, *L'idée du sacrifice dans la religion chrétienne*, Paris, 1897 ; *L'idée du sacrifice de la messe d'après les théologiens*, Paris, 1926, p. 727-740 (prouvé par la tradition et l'analyse du sacrifice), p. 675-688 (discute les théories du P. de la Taille). M. de la Taille, *Mysterium fidei* (3^e édit.), Paris, 1931, p. 11 sq., 28, sq., 93, sq., 671-693 (discute les objections) ; *Esquisse du Mystère de la Foi*, Paris, 1924, p. 1-5, 57-65. E. Masure, *Le sacrifice du chef*, Paris, 1923, p. 7-93, 181-231. A. Barrois, *Le Sacrifice du Christ au Calvaire*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, Paris, 1925, p. 145-166. — Les théologiens sont avant tout préoccupés d'établir une notion du sacrifice convenant à la Croix et à l'Eucharistie ; première source de complications et de divergences. En outre leurs systèmes sont souvent construits *a priori*, sur des bases concrètes plus ou moins larges. On accordera que nous renoncions à toute systématisation, pour nous contenter de dégager les idées exprimées dans notre épître.

deux affirmations qui paraissent se contredire et s'exclure : d'une part l'essentiel de la religion, la seule que Dieu agréee, consiste à faire sa volonté ; d'autre part, si les chrétiens sont sanctifiés dans cette volonté divine amoureusement acceptée, ils le sont aussi par l'oblation du corps de Jésus-Christ. C'est donc que cette volonté divine, tout en abolissant les sacrifices animaux, exigeait le sacrifice de Jésus-Christ.

Ce premier geste du Verbe incarné, la détermination de son programme, n'est pas simplement un acte du véritable « religieux de Dieu », il est aussi un geste sacerdotal. Bossuet le présente ainsi :

« Nous savons que le premier acte de Jésus entrant au monde fut de se dévouer à Dieu et de se mettre à la place de toutes les victimes, de quelque nature qu'elles fussent, pour accomplir sa volonté en toute manière. Ce qu'il fit dans le sein de sa Mère par la disposition de son cœur, il le fait aujourd'hui réellement en se présentant au temple. Dès qu'il eut commencé ce grand acte, il ne le discontinua jamais, et demeura dès son enfance et dès le sein de sa Mère, dans l'état de Victime, abandonné aux ordres de Dieu pour souffrir et faire ce qu'il voudrait » (4).

Ce commentaire soulève plusieurs questions et a donné sujet à de vives controverses.

Cette première oblation ne met-elle pas dès l'Incarnation le Christ en état de sacrifice, commençant ainsi l'immolation dont la Croix marquera le sommet ? Divers auteurs, à la suite de l'école oratorienne française, répondent affirmativement. Le cardinal de Bérulle, son initiateur, écrivait : « Le Fils de Dieu

(4) *Élévations sur les Mystères*, XVIII, 2 et XIII, 7, cité par L e p i n, *op. laud.* p. 505. Ce sont là des idées reçues dans l'école théologique française du XVII^e siècle. Le card. de Bérulle (*Discours de l'état et des grandeurs de Jésus*, XI, 4) célèbre cette « oblation permanente de Jésus, qui n'a jamais cessé ni jour ni nuit... ». M. L e p i n cite un sermon de Bourdaloue (*Nativité de J.C.*, première partie) qui est un commentaire très théologique de notre épître : « Là (en la crèche), comme porte le texte sacré, son humanité lui servant de tabernacle, d'un tabernacle vivant qui n'avait point été fait par les mains des hommes, mais qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, il parut, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang. Dieu ne voulait plus des autres victimes... La voilà enfin cette Hostie pure, digne de Dieu ; la voilà qui commence à être immolée. Ainsi les Pères de l'Eglise l'ont-ils conçu et ainsi Tertullien s'en expliquait-il, quand il nous donnait cette excellente idée de J.C. : A partu virgineo effectus hostia : un Sauveur aussitôt sacrifié qu'il est né, aussitôt offert à son Père qu'il est sorti du sein de sa Mère ». Il cite saint Chrysostome dans le même sens.

vivant en la terre porte en son corps une sorte de mort et privation de la vraie vie qui doit vivifier et glorifier son corps ⁽⁵⁾. M. de Condren dit encore plus nettement :

« Dans le texte de l'épître aux Hébreux (X, 5-10) nous trouvons une oblation de Jésus-Christ faite par lui-même lorsqu'il entra au monde, et une oblation qui est sacrifice, et un sacrifice substitué en la place des sacrifices anciens. Or cette oblation de Jésus-Christ est faite une seule fois, et par conséquent c'est une oblation permanente, qui dure toujours et qui nous oblige de dire que toutes les oblations, qui se remarquent dans les divers états de la vie du Fils de Dieu, ne sont qu'une même oblation, et qu'il n'y a jamais eu qu'une seule oblation du corps de Jésus-Christ : oblation qui s'est faite dès le ventre de sa très sainte Mère dès le premier moment de son Incarnation, qui s'est réitérée et manifestée au temple, qui a été parfaite en la croix, et qui se continue dans la Messe et qui sera éternellement dans le ciel » ⁽⁶⁾.

Un des derniers héritiers de cette école française écrit :

« Si la passion proprement dite tranche incontestablement sur l'ensemble de la vie du Christ par une somme extraordinaire de souffrances et d'expiations, il paraît certain aussi que la partie antérieure de sa vie n'a pas été exempte d'immolation, et qu'on y trouve à tout le moins l'humilité, le travail, la pauvreté volontaire, le dépouillement, dans une mesure qui suffit largement à une expiation actuelle. Et n'y a-t-il pas en vérité une équivalence d'immolation jusque dans ce libre anéantissement du Sauveur, renonçant à la gloire et se soumettant aux conditions d'une vie mortelle, comme parlent le cardinal de Bérulle et Thomassin, à la suite de saint Paul » (*Phil.* II, 7) (7) ?

Cette conception, pleine de piété, se tient dans une ligne familière à la spiritualité catholique, celle de l'Imitation, déclarant que toute la vie du Christ fut croix et martyre (II, 12, § 7). Elle semble équivoquer par endroits sur le sens du mot sacrifice ⁽⁸⁾.

On doit pourtant retenir, avec les théologiens les plus rigou-

(5) Cité par Lepin, *op. laud.* p. 465. Le P. de la Taille conteste la portée des autres textes allégués ; il reconnaît pourtant que Bérulle a soutenu que le Christ a été en état de perpétuelle oblation, que sa vie a été anéantissement, passion et mort (p. 701, sq.).

(6) *L'idée du sacerdoce et du sacrifice de J.C.*, Paris, 1725, p. 125.

(7) M. Lepin, *op. laud.* p. 742.

(8) Le P. de la Taille, *op. laud.* rejette cette conception du Christ, établi en sacrifice dès l'Incarnation. Il reconnaît pourtant qu'elle a été soutenue par Bourdaloue (plus oratoirement que dogmatiquement), Thomassin, Bernardin de Picquigny et surtout Condren. Il s'efforce de dégager Bossuet et Bérulle (p. 699-703 et 31 note, 102, sq.). Il est clair qu'à la base de cette conception est la notion très répandue du sacrifice moral. Salmeron appelle ces oblations « des sacrifices intérieurs métaphoriques ». Thomassin, lui-même, oppose au sacrifice que fut l'Incarnation le sacrifice véritable et primordial de la Croix.

reux (v.g. P. de la Taille), que l'oblation de l'Incarnation fut vraiment affective. Mais dans le Fils de Dieu incarné, un sentiment même non-manifesté peut-il n'être pas effectif ?

Il en résulte d'abord que cette première oblation, toujours opérante, confère à toutes ses actions un caractère sacerdotal, une valeur d'expiation universelle.

« Il semble bien, écrit M. Lepin, qu'indépendamment de toute souffrance ou actuelle immolation, le Christ, constitué Souverain-Prêtre, n'ait pas cessé un seul instant de se tenir en hostie vivante d'adoration, de réparation, de prière et d'amour. Attitude spirituelle et intérieure, mais qui ne laisse pas de se traduire au dehors, ou plutôt qui saisit tout son être et consacre son activité entière. C'est l'hommage de la religion totale. A ce titre c'est la réalisation parfaite du sacrifice que l'homme doit être lui-même à Dieu...

Le sacrifice ainsi offert est le même que tout homme a le devoir d'offrir : mais le Christ l'a offert avec une perfection exemplaire et à un titre spécial. Il l'a offert, non seulement en son propre nom, mais au nom de tous les hommes et pour tous les hommes, en qualité de Prêtre véritable et souverain. Car il est le premier-né de toute créature et le Fils de l'homme par excellence, le chef et le Prêtre de l'universelle création. Ses frères en humanité ne peuvent s'offrir dignement qu'à son imitation ; bien plus, dans une dépendance étroite à son égard, par la fusion intime de leur oblation avec la sienne : de telle sorte que leur sacrifice ne peut être qu'une extension et un prolongement du sien » (9).

Ce point de vue n'est-il pas celui de notre épître quand elle montre « le souverain-prêtre et Apôtre de notre confession fidèle à celui qui le constitue dans sa charge » (III, 1, 5) ? Tout son ministère dans la maison de Dieu est donc un ministère sacerdotal. La religion, obéissance respectueuse, attribuée au Fils (V, 7), était son attitude ordinaire : suite de son oblation originelle.

Autre conséquence de cette oblation, affective et effective : elle ne cesse de faire sentir son efficence dans la vie de Jésus et tout spécialement en sa Passion. C'est une doctrine commune dans l'Eglise depuis la plus haute antiquité. Elle s'exprime déjà dans cette phrase de saint Irénée : « Les Apôtres ont prêché dans le monde entier que le Fils de Dieu est venu pour subir la passion et qu'il l'a endurée pour abolir la mort et nous ressusciter un jour » (10).

(9) *Op. laud.* p. 743, sq.

(10) *Démonstration de la prédication apostolique*, traduction du P. Barthoulet : *Recherches de Science religieuse*, 1916, p. 390. On reconnaît dans ce texte l'influence de l'épître aux Hébreux.

La Passion et la mort du Christ sont aussi un témoignage de son obéissance à son Père, d'une obéissance héroïque. C'est ce qu'enseigne notre épître en des passages d'une profondeur vertigineuse. « Dans ses souffrances, est-il écrit, il apprit l'obéissance » (V, 8). Ne l'avait-il pas vouée dès le premier instant de sa vie terrestre ? Ne l'avait-il pas pratiquée tout au long de son existence ? Comme l'explique saint Thomas, le Christ voulut avoir de l'obéissance la connaissance expérimentale, qui ne s'acquiert que dans l'épreuve et, en particulier, dans les choses difficiles : or l'épreuve la plus dure est celle de la souffrance.

Quelle souffrance ? Les tortures physiques, pour une nature noble, sont les moins lourdes à porter. Aussi bien les souffrances dont il s'agit ici sont-elles des souffrances morales : « Aux jours de sa chair il offrit avec larmes et grand cri des demandes et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort » (V, 7). Texte énigmatique et troublant, nous ouvrant un jour éblouissant sur une lumière aveuglante. On s'accorde à reconnaître que ces prières désolées étaient celles de l'agonie. Jésus ne demandait pas pour lui-même d'être préservé d'une mort qu'il avait acceptée (*Jo.* X, 17) ; il n'implorait pas davantage la grâce d'une résurrection personnelle dont il était assuré. Selon les commentaires de plusieurs Pères, notre Chef, nous récapitulant tous en lui, prie à notre place, bien plus « nous prions en lui, suppliant avec un grand cri et non sans pleurs que soit réduite à néant la puissance de la mort... » ⁽¹¹⁾. La tête du genre humain, jouissant d'une psychologie collective singulière, ressent en lui-même quelle mort éternelle doivent entraîner le péché qu'il est devenu et qu'il a pris sur lui (*2 Cor.* V, 21), ainsi que la malédiction qu'il supporte pour nous (*Gal.* III, 13). Ce n'est pas platoniquement ni pour des étrangers qu'il supplie d'être délivré de la mort. On peut ajouter qu'il saisit tout ce qu'a d'effroyable cette mort ignominieuse qu'il doit accepter pour accomplir sa mission (XII, 2 ; XIII, 12, 13 ; *Phil.* II, 8), tout ce que comporte d'horreur l'assaut des pécheurs (XII, 3). Il était juste de nommer ces souffrances « une tentation » (IV, 15 ; II, 17, 18), tentation encore plus rude que

(11) S. Cyrille d'Alexandrie, *Ad Reginas de recta fide oratio altera*, P.G. 76, c. 1392. S. Grégoire de Naz., *Orat. theol.* IV, 45, 6, P.G. 36, c. 109, 112.

celle d'Abraham (XI, 17, 18), car elle exige un total renoncement à soi-même, perdre sa vie (*Jo.* XII, 23-28).

Puisqu'en ces souffrances était le sommet de l'obéissance, nous comprenons diverses affirmations de l'épître. D'une part Dieu a voulu, il convenait qu'il voulût, « consommer par ses souffrances le principe de notre salut » (II, 10), le conduire par là au moment décisif et capital de sa mission rédemptrice. De même que les prêtres lévitiqes se montraient compatissants pour leurs frères en offrant pour eux les sacrifices expiatoires (V, 2, 3), de même Jésus, par la victoire sur sa tentation surhumaine, est le prêtre fidèle et miséricordieux, capable d'obtenir le pardon pour le peuple, de secourir ceux qui passent par cette tentation de la souffrance (II, 17, 18 ; IV, 15). De ce biais la souffrance, animée de foi et d'amour, apparaît, non seulement comme possédant une vertu éducative par la soumission à la volonté d'un autre, mais aussi, ce qu'elle est toujours dans sa forme la plus haute, un sacrifice ⁽¹²⁾. Atteignant par là au terme de sa carrière, Jésus est « consommé comme souverain-prêtre (II, 10 ; V, 9) et il devient pour tous ceux qui, à son exemple, pratiquent à son endroit l'obéissance, cause de salut éternel ».

C'est donc cette obéissance héroïque, ce triomphe sur la tentation, qui donne valeur rédemptrice au sacrifice de Jésus, à l'oblation volontaire qu'il fait de sa mort et de son sang.

Il ne faut pas oublier un autre élément capital, et encore plus déterminant : « Nos consciences sont purifiées par le sang de Jésus-Christ, parce qu'il s'est offert sans tache à Dieu dans une disposition d'éternité » (IX, 14). C'est là l'intervention de la divinité, valorisant infiniment des opérations humaines. Le Fils de Dieu, fait homme, donne une portée éternelle à ses actions, qui sont celles d'une personne divine (VII, 3, 24, 28 ; X, 12). Il met en son sacrifice une note que les prêtres lévitiqes, mortels, ne pouvaient communiquer aux leurs : il en fait une rédemption éternelle, définitive (IX, 12 ; V, 9). Il n'a pas besoin, comme les autres, de recourir à des oblations indéfini-

(12) Cfr Max Scheler, *Le sens de la souffrance* (traduction française), Paris, 1936, p. 9-18 : c'est le sacrifice qui donne tout son sens à la souffrance, acceptée avec amour pour l'unité dont on fait partie. Elle est nécessaire, et d'autant plus que les civilisations sont plus élevées. *Purification par la souffrance*, p. 64, sq.

ment renouvelées ; la sienne, unique, est posée, souverainement efficace, « une fois pour toutes » (cet *hapax*, caractéristique de l'épître) (VII, 27 ; IX, 25, 26, 28 ; X, 1-10, 12).

b. La fécondité du sacrifice rédempteur :

Nous avons déjà entrevu que le sacerdoce de Jésus ne produit tous ses effets de salut qu'après sa consommation, après l'entrée au ciel du souverain-prêtre. Cependant les textes attribuent une efficience immédiate au sacrifice offert sur terre. « Le sang de Jésus-Christ, qui s'est offert immaculé à Dieu dans un esprit d'éternité, purifie notre conscience des œuvres de mort, nous permettant de rendre un culte au Dieu vivant » (IX, 14 ; cfr 22, 26 ; X, 18, 22 ; VIII, 12 ; II, 17 ; I, 3) : résultat négatif de purification soutenant le résultat positif, l'accès à Dieu (X, 19, 20 ; XII, 24) ; les deux résultats constituent la sanctification consommée (X, 10, 14, 29 ; II, 11 ; XIII, 12). Conséquence indirecte : la mort du Christ déboute de ses droits le diable, maître de la mort, et délivre les hommes, par la certitude de la résurrection, de la crainte de la mort, qui les détenait dans un véritable esclavage (II, 9, 14, 15). Par là est acquise aux hommes la rédemption éternelle (IX, 15, 12), le salut éternel dont Jésus est le principe (II, 10 ; V, 9) ; le christianisme mérite d'être appelé « le salut », et il est une économie de salut (II, 3). Enfin, l'effusion du sang et la mort de Jésus inaugurent une alliance nouvelle, qui n'aura plus les défauts de l'ancienne, mais sera le gage d'une complète intimité avec Dieu, d'une science surnaturelle, de la définitive délivrance du péché (VIII, 6-13 ; X, 15-18) : Jésus est le garant et le médiateur de cette alliance ; sa mort la rend irrévocable et infailliblement efficace (VII, 22 ; VIII, 6 ; IX, 15-16 ; XII, 23) ⁽¹³⁾.

(13) Parallèles pauliniens : les plus importants seront étudiés dans la seconde partie. En voici quelques-uns : Rémission des péchés : *Rom.* III, 23, 24 ; VI, 6, 7, 11 ; IV, 25 ; VIII, 3 ; *1 Cor.* XV, 3 ; *Gal.* I, 4 ; *Eph.* I, 7 ; *Col.* I, 14 ; II, 13-15. — Sanctification : *1 Cor.* I, 30 ; VI, 11 ; *Eph.* V, 26 ; *1 Thes.* V, 23 ; *2 Thes.* II, 13. — Rédemption : *Eph.* I, 7 ; *Col.* I, 14 ; *Rom.* III, 24 ; *Tit.* II, 14 ; *1 Cor.* I, 30. — Salut : *Rom.* I, 16 ; XI, 11 ; *Eph.* I, 13 ; *Phil.* III, 20 ; *2 Tim.* II, 10 ; I, 10 ; *Tit.* III, 4. — Défaite du diable, maître de la mort : *1 Cor.* XV, 26, 55, 56 ; *2 Cor.* V, 21 ; *Gal.* III, 13, 14 ; *Rom.* V, 17, 21 ; VI, 9, 16, 23 ; VIII, 2, 38. — Alliance nouvelle : *1 Cor.* XI, 25 ; *2 Cor.* III, 6, 14 ; *Gal.* IV, 24 ; *Rom.* XI, 27.

B. Dans le sanctuaire céleste.

Dans l'office de la Grande Expiation le rite significatif est l'entrée du grand-prêtre au Saint des Saints. Pareillement l'entrée au ciel de Jésus-Christ couronne son office sacerdotal et lui ouvre une activité toute surnaturelle.

a. L'exaltation du Souverain-Prêtre.

Il a été défini au concile d'Ephèse : « ce n'est pas pour lui que le Christ a offert son oblation, mais pour nous seuls ». En conséquence son sacrifice ne produit ses fruits que pour ses frères d'humanité. Pourtant « le Christ a obtenu par sa passion la gloire de la résurrection, non pas cependant comme en vertu du sacrifice, qui est offert dans une fin satisfactoire, mais en raison de sa dévotion, qui l'a porté à supporter humblement en charité la passion — ce qui n'est pas l'effet propre, immédiat du sacrifice » (14). En effet, si sa résurrection est attribuée à son Père (XIII, 20), si la gloire du ciel est présentée comme la récompense qui lui était proposée (XII, 2), il semble que le Christ est entré au ciel uniquement par la vertu de son sang, par l'oblation de son corps, la tente surnaturelle (IX, 11, 12), en récompense de son obéissance héroïque (V, 9 ; XII, 2), après avoir purifié les hommes (I, 3) ; ou bien il est dit simplement qu'il a pénétré dans les cieus (IV, 14 ; IX, 24). Alors seulement il est consommé comme souverain-prêtre, il peut remplir en plénitude son office (V, 9, 10 ; VI, 20 ; VII, 26), être vraiment le souverain-prêtre ayant pouvoir sur la maison de Dieu (X, 21).

Cette exaltation était nécessaire : elle signifie que Dieu accepte et ratifie le sacrifice de son Christ (15). Elle complète aussi le sacrifice, compris comme une action destinée à nous réunir à Dieu, « ut sancta societate inhaereamus Deo » : de ce

(14) S. Thomas, *Somme théologique*, III, q. 22, a.4 ad secundum.

(15) Les théoriciens tiennent cette acceptation et ratification divines comme un élément essentiel du sacrifice : M. de la Taille, *op. laud.* p. 136, sq. Des textes patristiques, affirmant que le Christ apparaît prêtre à la résurrection (et à l'Ascension) il déduit la thèse : c'est dans sa résurrection que le Christ est devenu souverainement prêtre. On pourrait rapprocher l'affirmation de saint Pierre (*Act.* II, 36) : « Dieu a fait (par la résurrection) Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié ».

point de vue le sacrifice de Jésus est simplement « le retour du Fils unique à son Père » (16).

Cette élévation du Christ, qui marque la consommation de son sacerdoce, n'en est pas l'inauguration, comme le voulaient les Sociniens. Elle porte à son maximum l'efficacité de la médiation sacerdotale, elle ne consomme pas le Christ dans sa nature de Fils qu'il possède en plénitude, dès l'origine et même dans le moment où il se montre inférieur aux Anges (II, 9) (17).

b. La liturgie céleste.

Le Christ est appelé le ministre (liturge) du sanctuaire (céleste), de la tente véritable, dressée par le Seigneur (VIII, 2) ; il en a célébré la dédicace par son propre sacrifice (IX, 23, 24) avant d'y entrer. Comment entendre cette liturgie ?

Il convient de noter, au préalable, que ces termes ne doivent pas être pris à la lettre : l'Apôtre, dégagé des conceptions grossières, sachant la signification symbolique de toutes les descriptions imagées et imaginaires du sanctuaire céleste, le conçoit, au fond, à la manière d'un Condren, comme le sein de Dieu, comme une communion toute spirituelle joignant la créature à son Créateur. Cette idée se reflète dans l'expression qu'il emploie le plus souvent pour décrire l'attitude du Souverain-Prêtre dans le ciel ; il est assis à la droite de Dieu (I, 3, 13 (8) ; VIII, 1 ; X, 12 ; XII, 2) : ce qui signifie la jouissance consubstantielle de la divinité et aussi la participation à la gloire divine (II, 9), l'inauguration d'un règne universel, divin (II, 8 ; I, 8, 9 ; X, 12, sq.), qui ne cessera de s'élargir (cfr *I Cor.* XV, 25-27) jusqu'à la dernière manifestation glorieuse (IX, 28). Les commentateurs n'ont pas manqué d'opposer cette session glorieuse, qui convient au maître, aux services empressés des prêtres, courant ou se tenant debout selon que le demandent les fonctions qu'ils remplissent (X, 11). Il ne faudra donc pas presser les textes attribuant au Christ trônant dans le ciel, y voir des offices sacerdotaux trop déterminés.

Il est affirmé d'une part qu'il est « toujours vivant afin d'in-

(16) E. Masure, *op. laud.* p. 42-59, commentant cette définition de saint Augustin (*Civit. Dei*, X, 6, P.L. 41, c. 283), reprise par saint Thomas (III, q. 48, art. 3) et en faisant, p. 180-200, l'application à la Croix.

(17) J. Lebreton, *op. laud.* p. 455, contre certaines interprétations abusives de II, 9-11, 17, 18 ; V, 7-10 ; IV, 15 ; VII, 28.

tercéder pour les fidèles, qui approchent Dieu par lui » (VII, 25), et d'autre part qu'il « est entré dans le ciel afin de figurer désormais à la face de Dieu à notre bénéfice » (IX, 24). Si nous nous en tenons au sens ordinaire du verbe « intercéder » (ἐντυγχάνειν : *Rom.* VIII, 27, 34 ; XI, 2), nous pouvons croire qu'au ciel notre souverain-prêtre prie pour ses frères d'humanité, demandant pour eux les grâces nécessaires (*Jo.* XIV, 16), plaidant la cause des pécheurs (*1 Jo.* II, 1, 2). Sans doute cette prière du Christ glorieux exclut toute attitude servile, humiliée, suppliante ; geste de condescendance, elle est d'une autre espèce que la prière des saints. On peut la réduire à une oraison sans paroles mais prodigieusement éloquente : le Fils montre l'humanité qu'il a prise pour nous et les stigmates de ses blessures ⁽¹⁸⁾.

Faut-il aller plus loin, tenir que le Souverain-Prêtre céleste est toujours en état de victime, offre continuellement un véritable sacrifice ? Nombre d'auteurs ecclésiastiques, dont plusieurs Pères de l'Eglise, professent cette thèse d'un sacrifice céleste. Elle semble s'appuyer sur un argument invincible : au ciel le Christ est essentiellement prêtre, or peut-on concevoir un prêtre sans un sacrifice ? Que serait ce sacrifice ? Sacrifice actif : « le feu divin de l'Esprit de Dieu consumant l'holocauste, dit le P. de Condren ⁽¹⁹⁾ ; Jésus-Christ offre à son Père son humanité tout en lui représentant l'expiation rédemptrice, en offrant la victime immolée ici-bas sur la croix, qui demeure toujours à l'état de victime immolée (*Apoc.* V, 6), ce qui est une oblation permanente de l'oblation sanglante ⁽²⁰⁾. Sacrifice passif, le Christ restant dans le ciel « à l'état de don, présenté jadis et depuis gardé par Dieu à jamais... sacrifice consommé... le

(18) Petau, *Dogm. theol. De Incarn.* XII, ch. 8, admet cette prière du Christ céleste et dans les termes où nous la proposons. Il est combattu par Thomassin, *Dogm. theol. De Incarn.* IX, ch. 6. Le P. de la Taille (*Myst. Fidei*, elucid. XIV) nie la possibilité dans le Christ glorieux de toute prière, même ne s'appuyant que sur les mérites de la Rédemption.

(19) *L'idée du sacerdoce...* p. 208, sq. Il s'appuie sur un texte de saint Augustin, *In psal.* 65 qui concerne le corps mystique.

(20) M. Lepin, *L'idée du Sacrifice de la Messe*, p. 745-749, 756, 698-711 (discussion des idées du P. de la Taille, 401, 449, 467, 482, 490, 515, 577, 583, 626, 630, 632, 642... (textes divers).

Thomassin sur l'immolation céleste par le feu éternel : *De Incarn.* X, ch. 11-14 (abondance de textes).

plus vrai, le seul vrai d'une vérité qui domine les ombres et les figures pour leur communiquer ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans leurs apparences d'offrande agréée » (21).

Rien dans notre épître ne permet de justifier des thèses ou de dirimer des controverses, qui reposent en partie sur une notion morale du sacrifice, propre à suggérer de touchants développements oratoires (22). Il est vrai que les chrétiens participent à l'autel qui est le Christ (XIII, 10), mais au sens eucharistique. La mort acceptée, offerte et subie, l'effusion du sang précèdent l'entrée au sanctuaire divin. Là, le Christ arrive à la consommation de son sacerdoce, en procurant aux siens de percevoir les fins de son sacrifice (23).

4° *Le Nouveau Testament.*

Au ciel notre Souverain-Prêtre est entré comme notre avant-coureur, pour nous y préparer une place (VI, 20) : garantie de l'espérance et des promesses supérieures, qui distinguent la nouvelle alliance (VII, 19 ; VIII, 6) et dont Dieu réserve l'accomplissement à l'ère chrétienne (XI, 40 ; X, 23, 36). Ce n'est pas seulement après leur mort que les fidèles ont accès au sanctuaire céleste : il leur est déjà ouvert dans le sang et par le corps du Prêtre-Victime (X, 20 ; VI, 19, 20). C'est l'entrée au repos divin auquel Dieu, depuis la création, nous prédestine (IV, 2-9). Ce symbole se réalise dans l'intimité avec Dieu : par Jésus-Christ nous sommes introduits auprès de Dieu (VII, 19, 25 ; IX, 8 ; X, 19) et pouvons lui rendre le culte intérieur qu'il attend (IX, 14) ; nous sommes devenus réellement en son Fils unique ses enfants (II, 11), constituant sa maison (III, 6). Cette intimité comporte nécessairement une communion avec le Christ (III, 14) et avec le Saint Esprit (VI, 4) : ainsi se vérifie notre vocation céleste (III, 1), qui nous unit à la Trinité d'une union étroite, aussi réelle et ontologique que la part prise par le Fils de Dieu à notre nature

(21) M. de la Taille, *Esquisse du Mystère de la Foi*, p. 97-110 ; *Mysterium Fidei*, p. 142-150, 153-165 (l'autel éternel), 743-747 (discussion).

Le P. Bover (*Verbum Domini*, 1921, p. 161-166) affirme une persévérance morale du sacrifice de la Croix.

(22) P. Galtier, *De Incarnat.* p. 430-434, qui expose et juge les opinions des catholiques.

(23) S. Thomas, *Somme théol.* III, q. 22, a.5 distinguant entre l'oblation et la consommation du sacrifice.

humaine (II, 14, 17). Cette communion au Christ est encore plus accusée dans la prérogative réservée aux chrétiens : manger de l'autel qui est Jésus (XIII, 10). Grâce et assurance de même ordre : le chrétien est déjà en possession de la patrie céleste, du règne inébranlable, il est le citoyen de la céleste Jérusalem, le compagnon des anges et des saints (XII, 22-24, 28 ; XIII, 14) : il goûte déjà ces biens dont il ne percevra que plus tard la plénitude.

Il est dès maintenant établi dans un état surnaturel : il a dépassé le stade charnel de l'ancienne alliance pour bénéficier des puissances de la vie indissoluble (VII, 16), des faveurs de l'héritage éternel (IX, 15). Ces biens comprennent : une connaissance directe de Dieu (VIII, 10, 11), la révélation parfaite et totale dans le Fils (I, 2 ; III, 2-4 ; XII, 25, 26) ; l'admission aux sacrements, le baptême qui purifie dans le sang du Christ (X, 29 ; XII, 24), l'eucharistie, qui nourrit du Christ (XIII, 10) ; des faveurs abondantes d'illumination et de vie intérieure (II, 4 ; VI, 4, 5 ; X, 26, 29, 32). On ne peut se maintenir dans cet état que par la foi (III, 1, 12, 19 ; IV, 2, 14 ; VI, 1, 12 ; X, 22, 38 ; XI, 6 ; XIII, 7) qui est une obéissance au grand-prêtre de notre confession (III, 1 ; XII, 2), et par l'espérance, qui est fort apparentée à la foi (III, 6 ; IV, 16 ; VI, 11, 18 ; X, 19, 23, 36 ; XII, 1).

C'est par la persévérance, par l'assurance et la confiance, que les chrétiens pourront voir le Seigneur, à sa dernière apparition en gloire (XII, 17 ; IX, 28), entrer en possession définitive de ce salut, que par son sacrifice nous a conquis notre Souverain-Prêtre (IX, 28 ; V, 9 ; II, 18 ; VII, 25 ; I, 14) ⁽²⁴⁾.

(24) Nouveaux parallèles pauliniens : Vocation : *1 Thes.* II, 12 ; *Gal.* I, 15 ; *1 Cor.* I, 9 ; *Phil.* III, 14 ; *1 Tim.* VI, 12 ; *1 Pet.* V, 10... — Communion au Christ et à l'Esprit : *1 Cor.* I, 9 ; *2 Cor.* XIII, 13 ; *Phil.* II, 1. (Parallélisme réel avec la doctrine du corps mystique). — Manger de l'autel : *1 Cor.* IX, 13 ; X, 16-18, 21. — Part à la cité céleste : *Eph.* II, 19 ; *Gal.* IV, 25, 26. — Héritage céleste : *Gal.* III, 18 ; *Eph.* I, 14, 18 ; V, 5 ; *Col.* III, 24 ; *Rom.* IV, 14 ; VIII, 17 ; *Tit.* III, 7. — Connaissance directe de Dieu : *1 Thes.* IV, 9. — Purification baptismale : *Eph.* V, 26 ; *Tit.* III, 5 ; *1 Pet.* III, 21 ; I, 2. — Illuminations initiatiques : *1 Cor.* II, 4-6 ; *Eph.* I, 18 ; III, 9 ; *2 Tim.* I, 10 ; *2 Cor.* XII, 4. — Charismes : *1 Cor.* XII-XIV ; *Rom.* XII, 3-8 ; *Eph.* IV, 7-16. — Foi et espérance : *1 Thes.* I, 3 ; V, 8 ; *Gal.* V, 5, 6 ; *Rom.* V, 1, 2, 5 ; *2 Thes.* I, 3, 4 ; *Col.* I, 4, 5, 23 ; *Eph.* I, 15-18. — Foi = obéissance : *Rom.* I, 5 ; XIV, 26 ; II, 8 ; X, 16 ; *Gal.* III, 2, 5. — Salut : mot caractéristique du vocabulaire paulinien.

II.

SOURCES ET SIGNIFICATION DE LA THÉOLOGIE SACERDOTALE.

L'épître aux Hébreux est le seul écrit du Nouveau Testament qui présente Jésus-Christ comme prêtre. En faisant abstraction des lumières provenant de la révélation et de l'inspiration, nous rechercherons quelles sont les sources humaines de cette doctrine.

Petau et Thomassin ouvrent leurs chapitres sur le Sacerdoce du Christ par des textes de Philon sur le Logos souverain-prêtre, prenant quelques traits de Melchisédech. Tous les deux observent pareillement que les hérésies ou les déviations doctrinales en cette question sont dues à une influence excessive de Philon. C'était indiquer les différences fondamentales qui séparent la théologie des Hébreux et la philosophie de l'Alexandrin. Il était inévitable que les critiques désignent Philon comme la principale source de notre théologie sacerdotale⁽²⁵⁾. Nous ne pouvons songer ici à rapporter toutes les pièces du débat. Qu'il nous suffise de citer le jugement d'un historien accrédité. Après avoir analysé ou reproduit les textes de Philon, le P. Lebreton conclut :

« Il faut convenir que la doctrine qui se dégage de tous ces textes est fort différente de celle qui est exposée dans l'épître aux Hébreux. Le sacerdoce du Logos a, pour Philon, un sens cosmologique ou psychologique ; dans les deux cas, d'ailleurs, il est purement symbolique : le logos divin et la raison humaine jouent dans le monde et dans l'homme un rôle analogue à celui du grand-prêtre dans le temple ; il faut remarquer de plus que cette analogie ne porte jamais sur ce qui est essentiel au sacerdoce, c'est-à-dire l'oblation des sacrifices, mais sur les accessoires, c'est-à-dire les cérémonies accomplies par le grand-prêtre ou surtout les vêtements portés par lui ; l'interprétation de l'histoire de Melchisédech ne fait pas exception : les traits par lesquels il symbolise le logos sont, non pas les sacrifices qu'il offre ni son sacerdoce éternel, mais la justice que son nom signifie, ou l'ivresse qu'il cause dans les âmes par le vin qu'il leur donne. Au contraire, dans l'épître aux Hébreux, le sacerdoce du Christ est une fonction soteriologi-

(25) E. Ménégoz, *La théologie de l'épître aux Hébreux*, Paris, 1894, p. 205, sq. Il ne veut pas faire de l'auteur de l'épître un disciple de Philon, mais il affirme que c'est dans l'enseignement de Philon qu'il a trouvé plusieurs de ses doctrines. Bien des rapprochements sont tout matériels.

que ; il l'exerce, non en tant qu'empreinte du Père ou créateur du monde, mais en tant qu'homme et sauveur... » (26).

A ces différences foncières il faut ajouter une différence formelle : la place relativement restreinte que le Logos, comparé au grand-prêtre, tient chez Philon. Aussi bien actuellement nombre d'exégètes reconnaissent-ils combien sur ce point les deux auteurs sont loin l'un de l'autre (27) ; de fortuites rencontres verbales ne doivent pas faire conclure à une parenté intellectuelle.

En ce domaine, comme dans les autres, l'Apôtre découvre la lumière dans la Révélation biblique illuminée par le message chrétien. Il rencontre ainsi deux indications convergentes : d'une part dans le Psautier et dans la Genèse les textes décisifs sur Melchisédech, le souverain-prêtre et le principe du sacerdoce divin promis au Messie ; d'autre part dans le Nouveau Testament une doctrine nettement définie sur le sacrifice que Jésus a fait de lui-même à la Croix et sur la valeur sotériologique de son sang et de sa glorification.

Le théologien chrétien, attentif à lire le palimpseste des vieilles Ecritures dans la lumière du Christ, qui en décèle les lignes significatives, avait compris que le Sauveur attendu serait prêtre, mais pas de la lignée d'Aaron. Où donc Jésus a-t-il exercé ce sacerdoce, lui qui, dans ses passages à Jérusalem, recourait aux offices des fils de Lévi ? Voici d'abord un mot du Maître qui répond directement à la question : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang » (1 Cor. XI, 25 ; Luc, XXII, 20 ; Marc, XIV, 24 ; Mat., XXVI, 28). L'alliance du Sinaï que cette phrase rappelle (Ex. XXIV, 8) exigeait un sacrifice : n'en est-il pas de même pour la nouvelle alliance ? N'est-elle pas établie par la mort de Jésus, sacrifice dont il est lui-même, et la victime, et le prêtre ? Et l'Apôtre se souvient de la prière du Seigneur dont la tradition gardait pieusement les propositions solennelles : « Je me sacrifie pour eux afin qu'ils

(26) *Histoire du dogme de la Trinité*, Note G, p. 622, sq. : Le plus souvent c'est à la raison qu'est comparé le logos-grand-prêtre.

(27) Windisch (*Comment.*, p. 122) : énormes différences. H. von Soden (*Comment.*, p. 56) qui majore les dépendances philoniennes, écrit que l'humanité du Fils de Dieu est le point par lequel les développements de l'épître se distinguent spécifiquement de ceux de Philon. Moffatt (*Comment.* p. XLVII, sq.) souligne le côté philosophique de la métaphore chez Philon.

soient aussi sanctifiés en vérité » (*Jo.* XVII, 19) : offrande personnelle du souverain-prêtre. Et les textes affluent, confirmant cette intuition capitale : « Le Christ s'est livré pour nous, en oblation et sacrifice offert à Dieu en odeur de suavité » (*Eph.* V, 2 ; cfr V, 25 ; *Gal.* II, 20 ; I, 4 ; 1 *Tim.* II, 6 ; *Tit.* II, 14) ; « Dieu a exposé le Christ Jésus comme propitiation, par la foi, en son sang » (*Rom.* III, 25 ; cfr *Rom.* VIII, 32 ; V, 8 ; 1 *Jo.* IV, 10 ; II, 2) ; Jésus, assimilé à l'agneau de la Pâque, immolé pour nous (1 *Cor.* V, 7 ; 1 *Pet.* I, 19 ; *Jo.* XIX, 36 ; I, 29, 36 ; *Apoc.* V, 6-12). Toutes ces affirmations placent la mort du Christ dans la ligne des sacrifices institués par la loi mosaïque : principe suprême d'analogie, continuation et consommation. Du même coup prennent une valeur nouvelle, valeur rituelle, les textes affirmant la valeur rédemptrice, soit du sang (*Eph.* I, 7 ; II, 13 ; *Col.* I, 20 ; *Rom.* V, 9 ; 1 *Cor.* X, 16 ; XI, 27), soit de la mort sanglante du Christ (1 *Cor.* XV, 3 ; 2 *Cor.* V, 15 ; *Rom.* V, 8-10 ; *Col.* I, 22 ; 1 *Thes.* V, 10 ; 1 *Tim.* II, 6 ; 1 *Cor.* VI, 20 ; VII, 23 ; *Gal.* II, 20 ; III, 13 ; *Rom.* VII, 4 ; *Eph.* II, 16).

Cependant il est dans la sotériologie paulinienne un autre chapitre, non moins important. Si nos péchés ont été purifiés par la mort du Christ, nous sommes justifiés, pleinement sauvés, par sa résurrection (*Rom.* IV, 25), qui le fait devenir esprit vivifiant (1 *Cor.* XV, 45), en état de communiquer aux siens les dons spirituels. Le Fils est mis en possession de toute sa vertu rédemptrice par sa glorification (*Rom.* I, 4 ; *Eph.* I, 19-22 ; *Col.* II, 12 ; *Phil.* III, 10). Le chrétien a la conviction que le Christ, avec qui il est en communion, qui se fait son principe de vie, est le Christ glorieux : de cette tête de l'Eglise découlent sur lui les dons surnaturels (*Col.* I, 18, sq. ; II, 12 ; III, 1 ; *Eph.* I, 19-23, 10 ; II, 6, 20, sq. ; IV, 8-10...). Le Sauveur exerce sa mission, non seulement parce qu'il s'est livré en sacrifice expiatoire, mais surtout parce qu'il est à la droite de Dieu (28).

Comment concilier les deux points de vue ? le sanglant et le flamboyant ? Au surplus, comment rendre acceptable à des esprits, défiants à l'égard des conceptions mystiques, cette action sur des êtres terrestres d'une Christ céleste ? Unification et justification sont fournies par la théologie sacerdotale.

(28) F. Prat, *Théologie de S. Paul* (7^e édit.), II, p. 215-224, 250-254.

Les Juifs voyaient dans la liturgie de la Grande Expiation à la fois le rite expiatoire souverainement efficace et le plus haut office de la charge pontificale. Or le rituel mosaïque exigeait pour la purification, non moins l'entrée au Saint des Saints, que l'immolation des victimes. Le sacrifice de Jésus devait donc avoir comme complément nécessaire son entrée au sanctuaire divin. Les fidèles croyaient à l'action surnaturelle des sacrifices lévitiques et tout particulièrement des fonctions de Kippour. Plaçant dans ce cadre institutionnel le geste sacerdotal de Jésus, on dissipe les hésitations de ceux qui pouvaient douter de son efficacité. L'aspect juridique vient justifier l'aspect mystique.

En somme la théologie sacerdotale de l'épître est une expression de la sotériologie paulinienne, mais dans un autre système de valeurs.

En outre cette transposition au mode sacerdotal comporte de précieux avantages apologetiques et spirituels.

Le Christ, son message, sa mission, l'économie qu'il inaugure, se trouvent accrédités par l'ensemble de l'Ancien Testament, par sa littérature et par ses institutions, prophéties ou figures de l'ordre nouveau. A son tour Israël, son histoire, ses croyances, sa loi se trouvent expliqués : le sens profond de leurs lignes obscures apparaît dans le terme vers lequel elles tendent ; les déficits de ses destinées et de sa législation ne sont plus un scandale, quand on comprend qu'elles n'étaient qu'un stade préparatoire. Et du coup les rites mosaïques sont rétrospectivement revalorisés : ils avaient leur raison d'être comme types annonciateurs de l'unique sacrifice et de par leur solidarité avec ce sacrifice divin il est juste, devons-nous admettre, qu'ils aient eu valeur religieuse et surnaturelle.

Enfin le sacerdoce chrétien, participation et expression terrestre du sacerdoce céleste, revêt une grandeur et une signification singulières : il ne peut être abaissé au niveau d'une simple institution sociale humaine, il n'est pas un ritualisme formaliste, vide et stérile : les gestes de ses prêtres, continuant le geste du souverain-prêtre éternel, prennent la même féconde puissance mystique.